

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 308 Formuler des plans de soins - Focus mère et enfants sains, enfants malades			
Code	PAIR3B08	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	42 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u> Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be) Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be) Yoann MARECHAL (yoann.marechal@helha.be)</p> <p><u>HELHa Jolimont</u> Céline MASY (celine.masy@helha.be) Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be)</p> <p><u>HELHa Tournai - Salines</u> Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Véronique DUVEILLER (veronique.duveiller@helha.be) Marie-Thérèse FRANCCART (marie-therese.francart@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Véronique POLLET (veronique.pollet@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 3,

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières et pharmacologique et les données de la femme enceinte, mère, nouveau-né, bébé dans leurs différentes dimensions.
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B08A	Hygiène et soins infirmiers à la mère et au nouveau-né, pathologies obstétricales	18 h / 2 C
PAIR3B08B	Soins infirmiers en pédiatrie et pathologies pédiatriques	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B08A	Hygiène et soins infirmiers à la mère et au nouveau-né, pathologies obstétricales	20
PAIR3B08B	Soins infirmiers en pédiatrie et pathologies pédiatriques	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement. Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
 Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Hygiène et soins infirmiers à la mère et au nouveau-né, pathologies obstétricales			
Code	21_PAIR3B08A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Véronique DUVEILLER (veronique.duveiller@helha.be) Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Marie-Thérèse FRANCCART (marie-therese.francart@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 308 : Formuler des plans de soins : Focus mère et enfants sains, enfants malades.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 308 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage

4C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 308

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 3,

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières et pharmacologique et les données de la femme enceinte, mère, nouveau-né dans leurs différentes dimensions.
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillance spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

Acquis d'apprentissage de l'activité / Objectifs

Soins Infirmiers

- Sur base des signes chez la femme enceinte produire des conseils en fonction du contexte prénatal et postnatal
- A partir d'une situation donnée
 - justifier les problèmes présentés par la maman et le nouveau-né
 - proposer des interventions de surveillance et/ou d'information en lien aux problèmes identifiés soit chez la maman,

soit chez le nouveau-né.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pathologies

- Mère
- Métrorragies
- Diabète gestationnel
- HTA gravidique (pré éclampsie)
- Rhésus (iso immunisation)
- Menace d'accouchement prématuré
- Accouchement normal

Soins Infirmiers

- Période postnatale
- Période néonatale
- Allaitement maternel
- Education pour la sortie de la maternité

Démarches d'apprentissage

- Histoire de cas concrets

- Démonstration et exercices pratiques:
 - soins vulvaires
 - mise au sein
 - bain du nouveau-né

- Matériel: DVD, fiches des médicaments, power point...

- Jeux de rôles relatifs à:
 - l'accompagnement d'une maman pour l'allaitement
 - les conseils concernant l'allaitement, l'hygiène post-natale, les soins d'hygiène du nouveau-né.

Dispositifs d'aide à la réussite

A la fin de chaque séance de cours, structuration à l'aide de quelques questions sur le contenu.

A la fin de l'activité d'apprentissage, préparation de l'examen.

Sources et références

LIVRES

Association Césarine (2017), Césarienne et AVAC, Comprendre, préparer et vivre ces naissances particulières, Ed. L'Instant Présent, Canéjan, 305 p.

BASTE N. (2014), Sophrologie, Ed. Dunod, Coll. Aide-mémoire

BATTUT A., HARVEY T. et LAPILLONNE A. (2015), 105 fiches pour le suivi post-natal, Mère-Enfant, Ed. Elsevier Masson, Issy-les-Moulineaux, 314 p.

BAYLE B. (2017), Psychiatrie et psychopathologie périnatales, Ed. Dunod, Collection Aide-mémoire

CLEMENT M-N, (2018), Comment te dire ? Savoir parler aux tout-petits, Ed. Philippe Duval, Anzin, 331 p.

Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF), (2018), Gynécologie Obstétrique, Ed. Elsevier Masson, Issy-les-Moulineaux, 596 p.

COURBIERF B. et CARCOPINO X. (2014), Gynécologie Obstétrique, Ed. ECN, Paris, 626 p.

DARMANGEAT V. (2018), Cas cliniques d'une consultante en lactation, Ed. Chronique Sociale, Lyon, 273 p.

DORE N. et LE HENAFF D. (2017), Guide pratique pour les mères et les pères 2017, Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à 2 ans, Institut National de Santé Publique du Québec, 776 p.

DOUMENC I. (2017), Perturbateurs endocriniens, Une bombe à retardement pour nos enfants, Ed. Larousse, Espagne, 191 p.

FRYDMAN R. et SCHILTE C. (2016), 9 mois attendre bébé, Ed. Hachette Famille, Italie, 559 p.

GYNECO M. (2017), Dico des femmes enceintes, Du désir de la grossesse à la visite postnatale, Ed. Hachette Santé, 288 p.

LEJEUNE F. et GENTAZ E. (2015), L'enfant prématuré, Développement neurocognitif et affectif, Ed. Odile Jacob, France, 154 p.

MARPEAUL L., SENAT M-V. et SENTIHES L. (2018), Post-partum : recommandations CNGOF pour la pratique clinique, Elsevier masson, Issy-les-Moulineaux, 366 p.

ODENT Michel (2019), Césariennes : questions, effets et enjeux, Le hêtre myriadis, Coll. Arbre de vie, 139 p.

RIAZUELO H. (2017), 35 grandes notions de périnatalité : approche clinique et psychopathologique, Ed. Dunod, Malakoff, 261 p.

SOLTER A. (2015), Pleurs et colères des enfants et des bébés, Comprendre et répondre aux émotions de son enfant, Ed. Jouvence, 187 p.

VIETEN C. et VERHAEGHE C. (2014), Vivre sa maternité en pleine conscience, Ed. De Boeck, LLN, 287 p.

ARTICLES

ANGELI F. (03.2017), Promouvoir les soins de soutien au développement en maternité et néonatalogie in La revue de l'infirmière, N°229, p. 41-43

CHALLAMEL M-J (07-08.2017), Développement des états de vigilance, du nouveau-né au jeune enfant in Vocation Sage-femme, n° 127, p. 29-33

Conseil Supérieur de la Santé (Décembre 2018), Stérilisation des biberons, tétines et téterelles à l'oxyde d'éthylène, css n°9492

COURTOIS E., LACOMBE M. et TYZIOS S. (2014), Facteurs associés à la poursuite de l'allaitement jusqu'à 6 mois chez les mères allaitantes dans une maternité parisienne in Recherche en Soins infirmiers, n° 117, juin, p.50-64

DORUT A. (07-08.2019), Soutien à l'allaitement maternel en maternité in Vocation Sage-femme, n° 139, p.37- 41

Dossier (07.2019), Dossier Le périnée in Les dossiers de l'obstétrique, n°493, p.4-14

FRADIN CHARRIER A-C. (07-08.2015), Proximité et allaitement maternel à la maternité in Soins Pédiatrie/Puériculture, N°285, p. 43-47

GIRARD L. (publié le 27.09.2017), « Crevasses » : lanoline ou lait maternel et coupelles...Qui est le plus efficace ? Co-naître, formations en périnatalité

LEGIER C. (04-05. 2019), Le NN-Biological Nurturing in Les dossiers de l'Obstétrique, N°490-491, p. 42-43

MARIN H. (10.2018), Dossier allaitement maternel in Les dossiers de l'obstétrique, n°484, p.82-88

PIFRE PASQUIER R. (05-06.2015), Observation et accompagnement du lien mère-enfant en maternité in Dossier Pédiatrie/Puériculture, N°284, p.26-28

Soins de la peau à la chlorehexidine pour la prévention de la mortalité et des infections chez les nouveau-nés, Cochrane (données probantes), consulté le 17.03.2015

THEPAUT A. (09-10.2017), Santé environnementale en période périnatale in Vocation Sage-femme, n°128, p. 9-25

(12.2014), Sortir plus tôt de la maternité ? Oui, à condition de prévoir un bon suivi à la maternité in Info nursing, N°175, p. 16-18

SYMPOSIUM

EADCare (2017), 7ème symposium européen Soins de soutien au développement en néonatalogie et pédiatrie, Paris

SITES INTERNET

<http://santeallaitementmaternel.com/>

<http://www.co-naitre.net/>

<http://www.coordination-allaitement.org>

<http://www.infor-allaitement.be>

<http://www.bctbelgium.com> (Brussels Childbirth Trust)

<http://www.lllbelgique.org> (La Leche League Belgique)

<http://www.allaitementmaternel.be>

<http://www.educationdupatient.be>

<http://www.one.be>

<http://www.peau-a-peau.be>

<http://www.lavieavecunnouveaubebe.ca>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

- Hygiène et soins à la mère et au nouveau-né : examen écrit à la première période d'évaluation.
- Pathologies obstétricales : examen écrit à la première période d'évaluation

Les 20 points proviennent de l'association des 10 points pour « hygiène à la mère et au nouveau-né » et des 10 points des « pathologies obstétricales ».

Ces directives sont également valables pour la 3ème période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
 Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins infirmiers en pédiatrie et pathologies pédiatriques			
Code	21_PAIR3B08B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Véronique POLLET (veronique.pollet@helha.be) Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Marie-Thérèse FRANCCART (marie-therese.francart@helha.be) Véronique DUVEILLER (veronique.duveiller@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 308 : Formuler des plans de soins : Focus mère et enfants sains, enfants malades.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 308 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 308

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 3,

- Justifier les liens entre les données médicales et les données du client dans ses différentes dimensions
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières et pharmacologiques dans un contexte de soins pédiatriques
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, DI et suspicion de complications médicales)
- Argumenter les interventions infirmières pour le patient et son entourage

Objectifs

- Connaître les pathologies pédiatriques qui font partie intégrante de la qualité des soins.
- Discerner les besoins de l'enfant en fonction de l'âge dans le domaine des soins et de la prévention et y répondre soit par des actes infirmiers autonomes, soit par des interventions de collaboration.
- Être en mesure de reconnaître les différents symptômes observés lors des entretiens ou lors de l'accomplissement des soins afin de comprendre la situation clinique.
- Favoriser la poursuite du développement global de l'enfant dont la santé est compromise tout en apportant un soutien à la famille

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction

- Les spécificités des soins aux enfants et adolescents
- Les peurs de l'enfant hospitalisé
- L'accueil de l'enfant à l'hôpital
- Les paramètres

2. Techniques de soins

- Les médicaments chez l'enfant : règles générales, médicaments per os et injectables, exercices
- Adaptation des soins en chirurgie
- Les ponctions veineuses et perfusions
- Définitions, principales pathologies associées, complications et causes + pharmacologie
- Soins au nouveau-né prématuré (y compris gavages)

3. Soins au nouveau-né prématuré.

- Vomissements, diarrhée aiguë, diarrhée chronique, douleurs abdominales, gastroentérite aiguë, déshydratation, constipation, encoprésie, sténose du pylore, reflux gastro-oesophagien, invagination intestinale aiguë, étranglement herniaire, intolérance aux protéines de lait de vache, intolérance au gluten.+ pharmacologie

4. Le système digestif

- L'alimentation de l'enfant en milieu hospitalier
- Les soins liés au système digestif et bilans in-out.

5. Le système respiratoire

- Bronchiolite, asthme, laryngite, épiglottite, mucoviscidose, toux chronique + pharmacologie
- Les soins liés au système respiratoire
- Méningites, convulsions fébriles, encéphalites, épilepsie, céphalées + pharmacologie

6. Le système neurologique

- Les soins liés au système neurologique (y compris surveillance post-chute et ponction lombaire)

7. Le système génito-urinaire

- Infections urinaires, malformations, tumeurs de Wilms, Cryptorchidie, phimosis, torsion du cordon spermatique, énurésie + pharmacologie
- Les soins liés au système urinaire (y compris prélèvements urinaires)

8. La cardiologie

- Les cardiopathies + pharmacologie
- Les soins liés au système cardio-respiratoire)

9. Les maladies infantiles

- Varicelle, rougeole, rubéole, scarlatine, oreillons, coqueluche.
- Pharmacologie

10. L'hyperthermie

- Soins nécessaires à l'enfant présentant une hyperthermie

11. La douleur

- Enfant et douleur + Pharmacologie
- La prévention, évaluation et prise en charge de la douleur

12. La maltraitance

- Maltraitance
- Soins nécessaires à l'enfant maltraité

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

Voir notes de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, ppt

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Soins infirmiers en pédiatrie et pathologies pédiatriques : examen écrit à la 2ème période d'évaluation

Les 20 points proviennent de l'association des 10 points de « soins infirmiers en pédiatrie » et des 10 points des « pathologies pédiatriques ».

Ces directives sont également valables pour la 3ème période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).